



**Les Boucles entre Beauce et Perche
Eure-et-Loir
Edition 2025 : dimanche 30 mars**

REGLEMENT DE L'EPREUVE

1. Organisation de l'édition 2025 : dimanche 30 mars 2025

Cette course sponsorisée par la Communauté de communes entre Beauce et Perche (28) est organisée par l'Etoile filante courvilloise (EFC) en partenariat avec le Comité des fêtes d'Illiers-Combray et l'aide du C'Chartres Cyclisme

Déroulement de la journée :

Le matin : courses ACCESS à Saint-Germain-le-Gaillard

L'après-midi : course Elite, Open 1, 2, 3 en ligne avec un départ de Saint-Germain-le-Gaillard et une arrivée à Illiers-Combray

2. Type d'épreuve

Cette course est ouverte aux cyclistes des catégories Elite et Open 1, 2, 3. Elle est limitée à 130 coureurs

3. Participation

Conformément au règlement FFC, l'épreuve est ouverte à titre individuel ou par équipe.

Le montant de l'engagement est de 12€.

4. Horaires

8h00 : dossards Access (Saint-Germain-le-Gaillard, mairie)

9h00 : départ Access 1/2

9h05 : départ Access 3/4

12h45 : dossards BEBP (+ transpondeur)

13h30 : Réunion des directeurs sportifs BEBP

14H15 : départ BEBP (Saint-Germain-le-Gaillard, mairie)

Vers 17h15/17h30 : Arrivée BEBP (Illiers-Combray, avenue des Gloriettes)

5. Assistance technique

Le dépannage des échappés pourra être assuré par les véhicules d'équipe dès lors qu'ils ont au moins un coureur dans l'échappée et seulement lorsque le président des commissaires les aura invités à le faire.

6. Ravitaillement

Le ravitaillement des coureurs pourra se faire à l'arrière du peloton par le véhicule du Club seulement à l'appel du commissaire de course qui sera seul juge de la non-dangerosité de l'opération ainsi que de sa conformité.

7. Délais d'arrivée

Tout coureur ou groupe de coureurs se trouvant à plus de 10 min de retard sur le peloton sera considéré hors course. Il devra restituer obligatoirement son dossard et son transpondeur à la demande du camion balai sous peine d'amende.

8. Prix et protocole

Les gerbes et les maillots distinctifs seront remis au podium 15 min environ après la course.

La tenue du club est exigée pour la remise des récompenses.

Pot de l'amitié à l'issue de la lecture des résultats.

Grilles et classements annexes, selon le barème et la grille FFC :

Course en ligne : 720/20

Prix spéciaux : 91/10

Prix d'équipes sur 3 hommes : 200 € sur 3 équipes

Prix des points chauds (5 pts-3pts-1 pt) :

PC1, km 46.1 : Le Plessis-Fèvre

PC2, km 70.3 : Marchéville

PC3, km 111.8 : Ermenonville-le-Petite

Prix des MG

MG1, km 15.6 : Saint-Arnoult-des-Bois, D139

MG2, km 30.9 : Pontgouin, les Ecluses

MG3, km 82.9 : Illiers-Combray

Au général

1er : 140€/maillot/coupe

2ème : 70€

3ème : 40€

9. Récompenses

Gerbes:

Aux 3 premiers de la course en ligne
1^{er} jeune (U19)
1^{er} de chaque catégorie
1^{er} des points chauds
1^{er} du prix des meilleurs grimpeurs

Coupes:

Aux 3 premiers de la course en ligne
1^{er} des points chauds
1^{er} du prix des meilleurs grimpeurs
1^{ère} équipe au général (sur 3 hommes)

Maillot:

1^{er} du classement général
1^{er} des points chauds
1^{er} du prix des meilleurs grimpeurs
1er jeune (U19)

10. Contrôle médical

Illiers-Combray, avenue des Gloriettes, salle des fêtes

11. Divers

Arrivée

Pour l'arrivée à Illiers-Combray, les voitures des directeurs sportifs seront orientées et stationneront dans la rue Joliot Curie.
Les dossards et les transpondeurs seront à restituer au podium à la fin de l'épreuve.
Tout coureur n'ayant pas rendu son dossard et son transpondeur sera passible d'une amende.

Changements de roues

Voiture de dépannage neutre fournie par l'organisation. Tout changement de roues se fera obligatoirement à droite de la route.

Véhicules

Tous les véhicules devront circuler les feux allumés.

Liaison radio à définir sur place.

Toutes les équipes de moins de 5 coureurs pourront se regrouper entre elles pour l'assistance en voitures suiveuses.

Sécurité

Les coureurs devront faciliter le dépassement du peloton par les motards qui assurent la sécurité.

Le port des oreillettes est interdit sous peine d'amende et de pénalité

Il est prévu une indemnisation des frais kilométriques pour toute équipe de 5 coureurs minimums au-delà de 100km

Le point de calcul des km se fait sur le lieu de départ à la mairie de Saint-Germain-le-Gaillard

Informations, parcours et horaires de passage sur le site internet de l'épreuve :

<https://efcourville.wixsite.com/bebp>

Et sur la page FB de L'Etoile Filante Courvilloise (groupe public) :

<https://www.facebook.com/groups/223764424461636/>

**REMERCIEMENTS A TOUS NOS PARTENAIRES, NOS ELUS ET NOS
BENEVOLES SANS QUI NOUS NE POURRIONS ORGANISER CES COURSES
CYCLISTES**